

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 2007-0550/PR/MEFPCP portant attribution d'une parcelle de terrain.

n° 2007-0550/PR/MEFPCP

Ministère

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Planification,  
chargé de la Privatisation

Date de publication

28 juin 2007

Numéro JO

n° 12 du 30/06/2007

Date du numéro

30 juin 2007

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU** La Constitution du 15 septembre 1992**VU** Le Décret n°2005-0067/PRE du 21 mai 2005 portant nomination du Premier Ministre**VU** Le Décret n°2005-0069/PREdu 22 mai 2005 portant nomination des membres du Gouvernement**VU** La Loi n°173/AN/91 du 10 octobre 1991 portant réorganisation du domaine privé de l'Etat

SUR Proposition du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation.

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Il est attribué à titre gracieux à la République du Rwanda une parcelle de terrain d'une superficie de 200 000 mètres carrés sise à l'Ouest de la Route de Venise et au Sud de Port de Pêche.

### Article 2

Cette parcelle de terrain est destinée pour l'implantation du Rwanda Commercial Center.

### Article 3

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Président de la République

